



Janvier 2004

- INFOS C.M.I. 39.45 -

Association loi 1901 : CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE 1939-1945
43 avenue Carnot 91600 SAVIGNY-sur-ORGE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants
Groupement 09

La Présidente et le Conseil d'Administration de « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 » forment pour tous les membres de l'Association et ceux qui leur sont chers les voeux les meilleurs afin que l'année 2004 soit aussi bonne que possible

A PROPOS DU FILM « LECLERC, UN REVE D'INDOCHINE » diffusé le lundi 14 juillet à 20h30 sur France 2.

Scénario écrit par Jean-Michel GAILLARD et Nicolas SARKOZY, réalisé par Marco PICO.

A la suite de cette diffusion, nous avons reçu de nombreuses lettres et interventions de nos adhérents. Tous ont été meurtris par les propos que l'on fait tenir au général Leclerc dans le début du film, « phrases profondément insultantes pour la mémoire des 2650 morts, des milliers de blessés, certains handicapés à vie, des centaines de morts dans les camps japonais, pour les veuves et les orphelins de ceux qui ont résisté à l'attaque du 9 mars 1945 et pour les 4000 annamites morts à nos côtés ». (citation d'une lettre d'ancien).

Le bureau de Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 a pensé qu'il était de son devoir de réagir devant ces paroles sinon fausses du moins ne traduisant pas la pensée du général Leclerc à la fin de son séjour (en effet le général Leclerc, peu informé en arrivant en Indochine de ce qui se passait réellement dans la péninsule a reconnu lui-même en 1946 qu'ils avaient été mal renseignés et a déclaré au Général LAPIERRE en 1946 : « **nous avons fait des conneries (sic). Je sais maintenant ce qu'ont fait les anciens et j'ajoute que si nous avions été à leur place, nous aurions fait exactement ce qu'ils ont fait.** » (dans « Leclerc, Maréchal de France » du Général COMPAGNON, p. 534-536) .

Lors de la réunion du C.N.E.I. (Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine) du 16 octobre 2003, Monsieur d'Hers, représentant la Présidente, est intervenu pour exposer l'indignation des Anciens d'Indochine 39-45, rétablir l'exactitude des faits et demander qu'une intervention du C.N.E.I. soit faite auprès de la Ministre de la Défense et du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants afin qu'ils obtiennent des auteurs de ce film la correction des propos qu'ils ont fait tenir au général Leclerc.

../..

INTERVENTION de Gérard d'HERS (représentant notre Présidente) au C.N.E.I. (Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine) le 16 octobre 2003.

Je représente aujourd'hui Madame Simone BEZER, la Présidente de « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 », qui vous prie de bien vouloir l'excuser, elle est retenue en province pour diverses raisons, de santé principalement.

Je me présente : je m'appelle Gérard d'HERS, je fais partie du Conseil d'Administration de CMI 39-45. J'ai passé dix ans en Cochinchine, j'avais 12 ans le 9 mars 1945. Après que notre père ait été tué par les Japonais au combat de Nga-Nam dans le Transbassac, notre mère, mes cinq frères et sœurs et moi-même avons été arrêtés à Camau, fait prisonniers, torturés à Cantho par la Kempetaï puis ramenés à Saïgon et emprisonnés jusqu'à la fin des hostilités.

Je souhaite intervenir ici pour vous faire part des très nombreuses lettres et interventions que nous avons reçues de part nos adhérents qui ont combattu en Indochine le 9 mars 1945 et après.

Tous ont été profondément meurtris par les propos qui ont été tenus dans le film intitulé « Leclerc, un rêve d'Indochine » diffusé le lundi 14 juillet à 20h30 sur France 2. Je résume la position en reprenant quelques passages d'une lettre qui retrace bien la situation. Elle est de Fernand Coll.

« Je suis un ancien d'Indochine de la période 1941/1946. J'étais au 4^{ème} R.A.C. à la 9^{ème} batterie de Tuyen-Quang dans le haut Tonkin. J'ai donc vécu l'attaque des Japonais du 9 mars 1945 et fus fait prisonnier près de la frontière de Chine le 27 mars 1945 après 18 jours de combat dans la jungle à bout de munitions. J'ai subi le camp d'extermination japonais d'HOA-BINH (70% de pertes).

« Au début du film, il y a une séquence où sont dites des phrases profondément insultantes pour la mémoire des 2650 morts, dont des centaines dans les camps japonais, des milliers de blessés, certains handicapés à vie, pour les veuves et les orphelins de ceux qui ont résisté à l'attaque du 9 mars 1945 et pour les 4000 Annamites qui sont morts à nos côtés.

« J'ai enregistré cette scène et voici mot à mot ce qui a été dit dans le film lors de l'entrevue d'un major américain avec le Général LECLERC à son arrivée à Saïgon :

Le major américain : ... quand les Japonais ont attaqué l'Indochine, on ne peut pas dire que les autorités civiles ou militaires aient opposé une résistance acharnée.

Leclerc, (le coupant) : parlons clair, Colonel, la majorité des Français d'Indochine était pétainiste et collaborait avec les Japonais.

Le major américain : oui mon Général, à part certains qui ont payé de leur vie, les Français ont pactisé avec les Japonais pour protéger leurs intérêts financiers. Ce sont les indigènes qui ont résisté.

« A mon avis, il n'est pas possible en 2003 de bafouer ainsi la vérité historique sur les événements de cette époque. De nombreux ouvrages, témoignages d'historiens et de témoins de ce drame sont formels et indiscutables. Même le Général de GAULLE, notamment dans ses Mémoires (tome 3), dans son hommage aux soldats d'Indochine ne parle pas ainsi des Français d'Indochine : je cite : « Dans le capital moral d'un peuple, rien ne se perd des peines de ses soldats » Ainsi, l'armée d'Indochine ne s'est pas laissée neutraliser comme l'armée d'armistice en novembre 1942. C'est tout à son honneur. Le total des pertes subies ne peut être établi avec précision. Il est chiffré à 2650 tués ou disparus soit 20% de l'effectif. » Fin de citation.

Par ailleurs, le Général LECLERC a signé des centaines de citations pour décorer les combattants d'Indochine, notamment celles par lesquelles le Général de GAULLE a fait trois Compagnons de la Libération au titre de la Résistance en Indochine :

- le Colonel Charles LECOCQ, de l'armée coloniale, Saint Cyrien,
- L'Ingénieur en chef des Travaux Publics René NICOLAU
- Le Capitaine de gendarmerie Jean d'HERS, Saint Cyrien.

8 réseaux F.F.C. (Forces Française Combattantes) et 6 organisations S.A. (Service Action) ont été officiellement reconnus.

L'énumération des combats héroïques serait longue ici à dresser. Il suffit de se reporter aux Mémoires et aux Discours du Général de GAULLE.

Les Américains eux-mêmes connaissaient parfaitement l'attitude exemplaire de l'Armée française puisque le général CHENNAULT, commandant le 14^{ème} U.S. Air Force en Chine du Sud, à 300 Kms de la frontière, écrit dans ses Mémoires : « Des ordres arrivèrent du G.Q.G. précisant qu'en aucune circonstance les unités françaises ne devraient recevoir des armes et munitions ... J'ai appliqué les ordres à la lettre, sans pouvoir me faire à l'idée que je

laissais les Français se faire massacrer dans la jungle, tandis qu'on m'obligeait officiellement à ignorer leur sort ».

Si l'attitude d'un responsable de l'Indochine à cette période peut prêter à polémique (il ne nous appartient pas ici d'en juger), elle ne doit pas pour autant faire condamner l'action généralement héroïque des soldats français et indochinois et des résistants.

Je reprends la citation de Fernand Coll : « Comment laisser dire de nos jours par un fabricant de films que ces Français qui se sont sacrifiés pour l'honneur, se sachant tellement inférieurs en nombre et en armement, sans aide aucune de l'extérieur, devant l'énorme puissance de l'armée japonaise, ont collaboré et pactisé avec l'ennemi ? J'ai à ce jour 86 ans passés. Nous ne sommes plus très nombreux de cette époque mais, au nom de tous mes camarades, je souhaite et je pense que les nombreuses associations d'anciens combattants, celles d'Indochine notamment, vont faire tout le nécessaire pour rétablir la vérité afin que la jeunesse française

n'apprenne pas une Histoire de France outrageusement falsifiée. » Fin de la citation de Monsieur COLL .

Le Conseil d'administration de notre Association pense, en effet, qu'il serait vivement souhaitable qu'une intervention du Comité national d'Entente des Anciens d'Indochine soit faite auprès des ministres de la Défense et des Anciens Combattants afin qu'ils obtiennent des auteurs de ce film la correction des propos qu'ils ont fait tenir au Général Leclerc, lesquels sont insultants :

- pour la mémoire du Général LECLERC,
- pour la mémoire de tous ceux qui sont morts pour sauver l'honneur de la France, alors qu'ils se savaient totalement abandonnés à leur sort, Français et Indochinois,
- pour toutes les victimes civiles qui ont souffert et qui ont été marquées dans leur chair et dans leur âme,
- pour l'Armée Française et pour la France tout simplement,
- et enfin, pour le respect de la vérité historique.

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'écouter.

A l'issue de la réunion, le Président et le Secrétaire général du Comité d'Entente des Anciens d'Indochine nous ont assurés de répondre à notre demande par une intervention auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Début janvier 2004, le Secrétaire général du C.N.E.I. nous a remis une copie de la réponse de Madame ALLIOT-MARIE que nous reproduisons page suivante.

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU HAUT CONSEIL A LA MEMOIRE
COMBATTANTE TENU LE 16 JANVIER 2004 SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR
JACQUES CHIRAC**

L'année 1945 : la lutte en Indochine et la victoire des Alliés sur l'impérialisme japonais.

L'année 1945 a vu des Français s'opposer, en Indochine, aux menées impérialistes japonaises, après le coup de force du 9 mars. La résistance française a fait l'objet d'une sévère répression.

Si la guerre en Europe prit fin en mai 1945, les combats dans le Pacifique se prolongèrent jusqu'au 2 septembre, date à laquelle le Japon déposa les armes.

Peu connue, la résistance en Extrême-Orient mériterait d'être portée à la connaissance du grand public. La cérémonie du 2 septembre pourrait prendre une importance particulière.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le 11 DEC. 2003
N° 13908 /CAB/

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 27 octobre, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les propos que le réalisateur du film *Leclerc, un rêve d'Indochine* prête au général Leclerc au sujet de l'attitude des Français d'Indochine pendant l'occupation japonaise.

Comme vous l'avez observé, ce film est une œuvre de fiction, sans valeur documentaire. Les propos que tiennent les personnages ne peuvent être attribués qu'aux seuls auteurs de ce récit.

On ne peut que regretter la distance prise avec la vérité. C'est malheureusement le cas de ce genre de fiction, quelle que soit la période historique concernée. Malgré tout, ce film permet de révéler au grand public une époque mal connue de notre Histoire et présente, sous un jour globalement favorable, l'action de la France et de son armée.

Je suis très sensible, croyez le bien, au fait que vous me teniez informée des réactions des membres de votre comité. Soyez assuré que je reste, quant à moi, très attentive à l'image qui est donnée de l'armée française, de ceux qui la servent et de ceux qui l'ont servie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement à vous

Monsieur le Contrôleur général des Armées
Jean BROCARD
Président (2S) du comité national d'entente des
anciens d'Indochine
18, rue Vézelay
75008 Paris

Michèle ALLIOT-MARIE

Les adhérents de CMI 39-45 ne peuvent accepter d'en rester là. Nous allons proposer au Bureau exécutif d'entreprendre directement une démarche auprès de Monsieur SARKOZY, co-auteur du film avec Monsieur Michel GAILLARD, historien.

Dans l'émission « 100 minutes pour convaincre », fin 2003, le Ministre avait affirmé que « lorsqu'un homme est offensé, il a droit à réparation »...

Ce film a beau être présenté comme une « fiction », il rappelle trop les événements historiques pour n'être que « fictif ». Il met suffisamment en cause un grand Soldat français, le général Leclerc et des milliers de soldats, civils, résistants et Indochinois fidèles à la France pour que le terme de « fiction » ne soit pas accepté.

On ne comprend pas que Monsieur Nicolas SARKOZY ait pu signer un scénario qui fait l'unanimité contre lui de tous les anciens d'Indochine et de la majorité des anciens combattants.

Que les auteurs aient été ignorants, mal informés, voire mal conseillés, c'est une chose ... mais laisser développer une « fiction » infamante exige réparation.

Nous ne doutons pas que le Ministre, au moins, recevra les représentants des anciens d'Indochine et leur donnera son point de vue, afin que nous puissions comprendre le pourquoi des options du film et savoir comment les co-auteurs pensent y apporter un correctif.

xxx

*Nous avons fait une recherche sur la pensée du général de Gaulle, notamment dans ses « Mémoires » sur l'action de la France en Indochine 1939-1945 ainsi que ce qui a été rapporté sur les paroles et la pensée du général Leclerc. Tous les textes pourtant clairs et nombreux sont élogieux. On ne comprend pas comment ils ont échappé aux auteurs du film et comment, à défaut de relater la vérité dans les livres d'Histoire ou sur les écrans, tous les écrans, on inculque aux Français et aux jeunes en particulier une France et des soldats inexistants ou lâches alors que la vérité est tout autre. Au contraire, il y avait là l'occasion de montrer par ce film le **courage, l'héroïsme, le sacrifice de l'Armée Française en Indochine et l'attachement des Indochinois** combattants avec elle et de faire découvrir à notre pays et à sa jeunesse le sens du **devoir, de l'honneur** (les Japonais eux-mêmes l'ont reconnu lorsqu'ils ont présenté les armes aux combattants de la Citadelle d'Hanoï et à ceux du Transbassac) de ces Français qui, à 12.000 kms de la métropole, bien qu'abandonnés à leur sort, **ont su faire leur devoir, vivre, souffrir et mourir la tête haute.***

Les Français d'aujourd'hui, particulièrement les jeunes, ont beaucoup plus besoin de recevoir des messages de vérité et de trouver des modèles de courage et de patriotisme, eux qui seront les Français de demain.

La pensée du général de Gaulle

Extraits du discours radiodiffusé du Général de Gaulle le 14 mars 1945

De durs combats sont engagés en Indochine depuis six jours entre les forces françaises et les forces japonaises. A Hanoï, Hué, Langson, Sontay, nos troupes ont opposé une vigoureuse résistance et poursuivent maintenant la lutte aux environs de ces villes. A Monkay, tous les assauts ennemis ont été, jusqu'à présent, brisés. En Cochinchine et sur le Mékong, des engagements de détail se prolongent et se multiplient.

.....Aujourd'hui, la lutte engagée entre l'envahisseur et nos forces d'Indochine se déroule suivant le plan arrêté par le Gouvernement et sous les ordres des chefs qu'il a désignés. C'est par là que les efforts, les sacrifices, les faits d'armes de nos braves combattants ont été, sont et seront aux service et bénéfice de la

France, comme le furent, le sont et le seront tant de faits d'armes, de sacrifices, d'efforts, déployés sur tous les champs de bataille du monde par tous ceux que l'honneur assemble autour du drapeau.

.....En Indochine, comme partout, l'épreuve de cette guerre est un creuset bouillonnant. Certes, on aurait pu craindre qu'y fût scellé notre abaissement, mais on peut maintenant espérer que s'y forge notre renouveau. Ce sont nos actes qui décident. Combattants et résistants d'Indochine ! tous les hommes et toutes les femmes qui, en France et outre-mer, sont liés entre eux autour du même drapeau, portent sur vous leurs regards et vers vous leurs pensées. Tous et toutes savent que vous êtes et serez à la hauteur de vos devoirs. Mais sachez aussi que c'est votre combat qui ouvre la porte du destin.....

Extraits des Mémoires de guerre du général de Gaulle. Tome 2 : le salut 1944-1946

..... Le 9 mars, les troupes japonaises qui occupent le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine, se ruent sur nos garnisons.....Presque partout, nos officiers et nos soldats, sachant qu'ils livraient un combat sans espoir, abandonnés en certains cas par les auxiliaires autochtones ou amenés à les démobiliser, firent courageusement leur devoir. En particulier, la citadelle d'Hanoï, celle d'Haiphong, la garnison de Hué, les postes de Langson, de Hagiang, de Lao-Kay, de Taht-Khé, se défendirent avec énergie. A Monkay, les assauts livrés par les Japonais à grands coups de pertes humaines furent repoussés pendant quinze jours. Vinh se battit jusqu'au 24 mars. Dans la région de Bassac, la résistance ne céda que le 1^{er} avril. Des colonnes formées en divers points du Haut-Tonkin gagnèrent le territoire chinois. Quelques petits bâtiments de la marine et des douanes purent également s'échapper. Mais, surtout, un important groupement, constitué à l'avance dans la région de Sontay sous les ordres du général Alessandri, avec, pour noyau, la Légion, remplit vaillamment sa mission. Ces quelques milliers d'hommes, manoeuvrant et combattant d'abord entre le Fleuve Rouge et la Rivière Noire, puis à l'Ouest de celle-ci, tinrent tête aux Japonais pendant cinquante-sept jours avant de se joindre, avec leurs pauvres armes, aux forces alliées en Chine.

A cette victoire, en tout cas, il était acquis, désormais, que les forces françaises d'Indochine auraient, elles aussi, contribué. Deux cents officiers, 4000 hommes de troupe avaient été tués à l'ennemi. Au mois de mai, 6000 soldats, la plupart européens, se regroupaient au Yunnan. Les combats, succédant soudain à une période prolongée de doutes, de chagrins, d'humiliations, s'étaient déroulés dans les plus amères conditions : surprise, isolement, manque de moyens, impression que Dieu est trop haut et que la France est trop loin. Mais les efforts et les sacrifices n'en furent que plus méritoires. Dans le capital moral d'un peuple, rien ne se perd des peines de ses soldats.

Il est donc manifestement évident que celui qui aurait voulu savoir aurait trouvé la vérité...

NOTRE EXPOSITION « L'INDOCHINE DANS LE SECOND CONFLIT MONDIAL »

Notre exposition a été demandée et vue :

du 1^{er} au 8 mars 2003 en Essonne à SAVIGNY s/ORGE pour la semaine Indochine.
du 26 mars au 2 avril 2003 en Charente-Maritime à SAINTES
du 7 au 13 mai 2003 en Loire-Atlantique à NANTES

et prochainement du 3 à fin mars 2004, elle sera exposée à SAINT-DENIS, à la Maison d'Education de la LEGION D'HONNEUR.

NECROLOGIE

Durant l'année 2003, l'Association a eu à déplorer la perte de plusieurs de ses membres :

Monsieur Jean DUCASSE (mars 2003)

Monsieur Henri MY (16 avril 2003)

Monsieur Louis MEYER (2003)

Monsieur Maurice BOURGEOIS (en 2001) dont nous n'avons appris le décès que cette année.

Madame Paulette CHARTON, épouse de Gaston CHARTON, membre du Conseil d'administration. (décembre 2003). Des représentants de CMI étaient présents à ses obsèques.

Monsieur Guy SENDRE (décembre 2003)

Monsieur Michel ROUX (décembre 2003)

Que toutes les familles de nos compagnons évoqués ici soient assurées de nos sentiments très attristés et acceptent nos sincères condoléances

Nous apprenons souvent par hasard ou par les retours de courrier le décès d'un des membres de notre association. Nous demandons à chaque adhérent d'avoir la gentillesse de nous signaler la disparition de l'un des nôtres quand il en a connaissance.

Plusieurs épouses de membres décédés ont demandé à reprendre à leur nom l'adhésion de leur mari pour continuer à participer au maintien de la mémoire. C'est avec plaisir que nous les recevons et nous les en remercions. Que d'autres veuves mais aussi des descendants n'hésitent pas à suivre leur exemple. Plus nous serons nombreux et plus nous réussirons dans notre mission.

LE MOT DU TRESORIER

Plus que jamais, le Trésorier a besoin de vous. **POURQUOI ?**

1 - Sans les dons, notre budget de fonctionnement serait toujours déficitaire. Cette situation tient à l'activité de notre Bureau (organisation de notre Assemblée Générale de mars, nombreuses participations aux réunions du Ministère, frais de cérémonies - gerbes et transport - participation aux obsèques de nos camarades décédés..., nos bulletins, les frais postaux, les assurances, la représentation de CMI aux congrès des Associations, etc).

2 - Le Ministère ne nous verse plus de subvention comme il le faisait auparavant.

3 - Nos projets sont encore importants : organisation de la journée du 9 mars, transport de l'exposition, réimpression de plaquettes sur l'exposition qui nous sont beaucoup demandées, acquisition de plaques tombales du souvenir « CMI 39-45 », création d'un site informatique...

Sans cotisations, sans subvention, sans dons, nous ne pouvons rien faire. Mais vous êtes de plus en plus nombreux à le comprendre puisque beaucoup d'entre vous arrondissent leur cotisation ou font des dons parfois importants.

Notre cotisation de base 2004 ne change pas et reste à **20€ ***. Mais n'hésitez pas : **envoyez-nous votre participation du cœur**. Vous trouverez à cet effet une enveloppe pré-adressée. Un reçu fiscal vous sera expédié durant l'année 2004.

Gérard d'HERS

Tous les dons effectués à compter du 1^{er} janvier 2003 vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt plus importante que par le passé. Si vous donnez 50 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 30 € ; si vous donnez 20 €, votre déduction fiscale sera de 12 €.

Notre plaque du souvenir est toujours à votre disposition au prix de 50 €. N'hésitez pas à la commander.

A l'intention de nos amis déportés-résistants

Le conseil d'Etat, dans une décision en date du 13 juin 2003, après un très long contentieux, vient de reconnaître la qualité de Déporté-Résistant à notre ami Louis-Jean LAY.

Nous remercions notre camarade et ami qui nous écrit : « Je possède maintenant des documents officiels qui pourraient intéresser nos camarades qui ont fait la « résistance armée ».

Nous lui sommes très reconnaissants de penser à ses amis d'infortune et il ne fait aucun doute que vous pourrez faire appel à ses conseils par notre intermédiaire.

Ce succès nous pousse, une fois encore, à avoir une pensée émue et profondément reconnaissante envers le colonel Marcel MEDRANO qui, pendant des années, s'est dévoué sans relâche et avec une totale abnégation, pour faire évoluer cet important dossier qui a permis à bien des nôtres d'obtenir des reconnaissances auxquelles ils avaient droit et de permettre par ses actions devant le Conseil d'Etat qu'aujourd'hui encore la Juridiction administrative reconnaisse les droits de nos amis en évoluant dans sa doctrine.

Ce sont ces actes de fraternité et de solidarité qui unissent les membres de Citadelles et Maquis d'Indochine 39-45 et qui animent le Conseil d'Administration dont les seules ambitions sont de servir et de témoigner.

Inauguration d'un square « Capitaine Jean d'HERS »

Le 8 mars 2003, Jean MARSAUDON, député-maire de Savigny sur Orge dans l'Essonne, le général d'armée Alain de BOISSIEU, chancelier de l'Ordre de la Libération et Simone d'HERS-BEZER, ont inauguré, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires le square « Capitaine d'Hers 1910-1945 » à Savigny-sur-Orge. Le Capitaine Jean d'HERS, Saint-Cyrien, Compagnon de la Libération, est mort au combat le 18 mars 1945 à NGA- NAM, Cochinchine.

Dans son discours, notre Présidente a remercié Monsieur MARSAUDON : « En donnant le nom de l'un de ces héros à un espace de votre ville, vous les avez tous honorés ; vous avez montré votre reconnaissance envers leur sacrifice, vous n'avez pas oublié que là-bas, à 12.000 kms de la mère-Patrie, ses enfants ont accepté aussi de mourir pour elle. C'était, là aussi, la seconde guerre mondiale ... ».

Elle a également exprimé sa reconnaissance aux élèves officiers d'active représentant l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr-Coëtquidan et l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale.